

**DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE LILLE
COMMUNE DE VERLINGHEM**

Extrait du registre aux délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-six, le jeudi deux juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Verlinghem s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Thierry BONTE, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le vingt-quatre juin deux mil vingt-six, laquelle convocation a été affichée à la porte de la mairie conformément à la loi.

Nombre de conseillers en exercice : 23

Membres présents :

M. Thierry BONTE, Maire.

M. Benoît BOUREL – Mme Anne GOFFAUX – M. Philippe BUISINE – Mme Karine ROUSSEAU – M. Philippe CAENEN, Adjoints au Maire.

Mme Annie LESAGE – Mme Dominique QUINART – Mme Nathalie DE LASSUS SAINT-GENIES – M. Thierry DEKOKELAIRE – M. Marc DELALLEAU – Mme Virginie DELANNOY – M. Nicolas TACHET – M. Julien LUTUN – M. Romain CAILLET – Mme Hananne SAA – Mme Capucine MAYEUR – M. Simon LALAU – Mme Thaïs HUGBART, Conseillers municipaux.

Membres absents excusés : Mme Christiane MEURILLON (pouvoir à Mme Dominique QUINART) – M. Eric FORESTIER (pouvoir à M. Philippe CAENEN) – Mme Priscilla LE BLAN (pouvoir à M. Thierry BONTE) – M. Laurent FRANCOIS (pouvoir à M. Philippe BUISINE), Conseillers municipaux

Secrétaire de Séance : M. Julien LUTUN.

N° 2026-51 - Objet : Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier – Elections de propriétaires de biens fonciers non bâtis.

Rapporteur : M. Benoît BOUREL.

La Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier (CIAF) de Quesnoy- sur-Deûle - Verlinghem - Linselles a été constituée par arrêté du Président du Conseil départemental le 21 février 2025.

L'article L.121-4 du Code Rural et de la pêche maritime précise la composition des commissions intercommunales d'aménagement foncier et notamment mentionne que siègent à cette Commission :

- le maire ou un conseiller municipal désigné par lui,
- deux propriétaires de biens fonciers non bâtis titulaires, ainsi qu'un suppléant élus par le Conseil municipal et ce, pour chaque commune.

L'article R.121-18 prévoit que les membres des commissions qui représentent des collectivités territoriales sont à nouveau désignés dans un délai de 4 mois suivant chaque élection renouvelant leur assemblée délibérative. Ils demeurent membres de la Commission jusqu'à la désignation de leur successeur.

L'article L.121-6 mentionne également le renouvellement des propriétaires siégeant à la CIAF après les élections municipales. A défaut de désignation dans un délai de 3 mois après la saisine, le Président du Conseil départemental procédera à leur désignation (art L.121-3).

Le Conseil Municipal est appelé à procéder à l'élection, en application des dispositions de l'article L 2121-21 du Code Général des collectivités territoriales, au scrutin secret, de trois propriétaires de biens fonciers non bâtis sur le territoire de la commune, dont deux en qualité de membres titulaires et un en qualité de membre suppléant.

Un appel à candidatures a été lancé par voie d'affichage en mairie et voie de presse (parution dans le journal « La Voix Du Nord » en date du 16 mai 2026),

Le Maire est membre de droit et ne figure pas parmi les candidats ; il peut désigner l'un de ses conseillers municipaux.

Se sont portés candidats par écrit auprès des services municipaux :

1. FOSSAERT Damien, 164 rue de Messines, 59237 Verlinghem,
2. LALAU Simon, 20 chemin des Muchôts, 59237 Verlinghem
3. SIX Louis-Michel, 19 chemin de Sainghin, 59237 Verlinghem

Qui sont de nationalité française ou ressortissant d'un Etat membre de la Communauté européenne, jouissent de leurs droits civils, ont atteint l'âge de la majorité et possèdent des biens fonciers non bâtis sur le territoire de la commune.

Il est procédé à l'élection à bulletin secret dans les conditions fixées par l'article L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Election pour le 1 ^{er} poste de titulaire – 1 ^{er} tour de scrutin	
Nombre d'inscrits :	23
Nombre de votants :	23
Nombre de bulletins blancs :	0
Nombre de bulletins nuls :	0
Nombres de suffrages exprimés :	23
Majorité requise :	12
Candidat	Nombre de voix
FOSSAERT Damien	2
LALAU Simon	21
SIX Louis-Michel	0
Monsieur Simon LALAU est élu 1^{er} membre titulaire de la CIAF.	

Election pour le 2 nd poste de titulaire – 1 ^{er} tour de scrutin	
Nombre d'inscrits :	23
Nombre de votants :	23
Nombre de bulletins blancs :	1
Nombre de bulletins nuls :	0
Nombres de suffrages exprimés :	22
Majorité requise :	12
Candidat	Nombre de voix
FOSSAERT Damien	14
SIX Louis-Michel	8
Monsieur Damien FOSSAERT est élu 2nd membre titulaire de la CIAF.	

Election pour le poste de suppléant – 1 ^{er} tour de scrutin	
Nombre d'inscrits :	23
Nombre de votants :	23
Nombre de bulletins blancs :	1
Nombre de bulletins nuls :	1
Nombres de suffrages exprimés :	21
Majorité requise :	12
Candidat	Nombre de voix
SIX Louis-Michel	21
Monsieur Louis-Michel SIX est élu membre suppléant de la CIAF.	

Les noms et coordonnées des personnes ci-dessus élues seront transmis aux services du Conseil départemental.

Le secrétaire de séance,
Julien LUTUN.



Ainsi fait et délibéré.
Pour extrait conforme.
Le Maire, Thierry BONTE.



Certifié exécutoire par le Maire
compte tenu de la transmission en Préfecture le 06/07/2026
et de la publication le 07/07/2026... Le Maire, Thierry BONTE.

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Verlinghem
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	2026_51
Objet :	Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier ? Elections de propriétaires de biens fonciers non bâtis.
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-07-02 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.4 - Aménagement du territoire
Identifiant unique :	059-215906116-20260702-2026_51-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-215906116-20260702-2026_51-DE-1-1_0.xml	text/xml	921 o
Document principal (Délibération) Nom original : del_2026_51.pdf Nom métier : 99_DE-059-215906116-20260702-2026_51-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	99.1 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	6 juillet 2026 à 15h27min40s	Dépôt initial
En attente de transmission	6 juillet 2026 à 15h29min40s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	6 juillet 2026 à 15h29min52s	Transmis au MI
Acquittement reçu	6 juillet 2026 à 15h30min08s	Reçu par le MI le 2026-07-06